

INTERPROFESSION DU LAIT

BO MILCH - IP LAIT - IP LATTE

Communiqué de presse de l'Interprofession du lait du 13 janvier 2026

Le comité préconise de nouveaux signaux du marché pour contrer une surproduction dramatique

Au cours des dernières semaines, la production laitière est restée nettement au-dessus des valeurs de l'année précédente malgré les mesures de marché. Au mois de décembre, les livraisons de lait dépassaient de jusqu'à 10% celles de l'année précédente. Beaucoup de lait est donc écoulé dans des produits de régulation ; le lait C à bas prix est devenu une réalité du marché. Les capacités de transformation atteignent désormais leurs limites. Un scénario se profile dans lequel tout le lait ne pourra plus être transformé. L'IP lait recommande donc, comme mesure de marché supplémentaire, de commercialiser le lait à un prix encore plus bas en cas de livraisons excédentaires importantes. En outre, l'IP lait appelle le commerce de détail et le commerce de gros à mettre en avant les produits laitiers suisses dans leurs ventes au cours des mois à venir.

L'IP lait constate que la production laitière est actuellement beaucoup trop élevée. En décembre, les livraisons de lait d'industrie dépassaient de jusqu'à 10% les quantités des années précédentes. Ces quantités de lait sont dues en partie à la surproduction générale en raison de l'excellente qualité du fourrage, et en partie au lait de restriction des fromageries artisanales.

Malgré les importants efforts des transformateurs pour augmenter leurs capacités de transformation et malgré les mesures déjà décidées, les livraisons de lait restent pour le moment trop hautes. Les mesures mises en place jusqu'à présent incluent du lait C à bas prix, des modèles de prix dégressifs et de nombreux appels à réduire la production. L'effet de ralentissement est néanmoins trop faible. L'industrie laitière suisse a communiqué que, pour les prochaines semaines, les capacités de transformations ne suffisent plus pour les livraisons excédentaires. En effet, les stocks sont pleins et des travaux de révision urgents doivent être entrepris.

En plus des mesures déjà introduites et dans le cas où les livraisons restent excédentaires, des prix nettement plus bas devront être payés. Concrètement, l'IP Lait conseille vivement que, dès les achats de lait du premier échelon et pour les livraisons excédentaires dépassant 105% de la quantité mensuelle de l'année précédente, le prix de ces volumes soit fixé nettement en-dessous du prix C actuel non soutenu.

Cette recommandation a été adoptée aujourd'hui par le comité de l'IP Lait. Elle est valable dès le 1^{er} février et probablement jusqu'à la fin mai 2026 à l'échelon des producteurs de lait. Tout acheteur de lait de premier échelon peut définir des dispositions plus strictes pour les cas de rigueur.

Une intervention drastique à court terme est nécessaire. La production à l'échelon des producteurs doit être réduite de manière importante et dans les plus brefs délais pour revenir au volumes mensuels des années précédentes. Comme mesure supplémentaire, l'IP lait appelle le commerce de détail et le commerce de gros à soutenir la filière en augmentant la part des produits suisses dans les ventes. Une lettre en ce sens sera adressée aux commerçants.

Renseignements :

Peter Hegglin, président de l'IP Lait, 079 743 48 19

Stefan Kohler, gérant de l'IP Lait, 031 381 71 11 / 078 828 18 58